



Bulletin Municipal n° 57

Nou Lou Dieumei

Le mot du Maire



Comme le veut la tradition, je vous présente mes **Meilleurs Vœux** pour cette nouvelle année qui commence. Que 2025 vous apporte bonheur, santé, joie et la réussite dans tous vos projets. Le recensement en début d'année 2024 a montré que la population de Saint Pierre du Champ augmente et se rajeunit – merci à tous pour votre implication –, avec une moyenne de 8 naissances sur ces 3 dernières années et l'installation de jeunes couples sur la commune. De plus, nous avons la chance d'avoir de jeunes commerçants et artisans qui choisissent Saint Pierre pour s'installer. Leur moyenne d'âge est très jeune, ce qui prouve qu'il est possible de s'installer et de prospérer sur le long terme au sein de notre commune dynamique.

Pour accueillir tous ces jeunes couples avec plein d'ambitions, une MAM a été créée en 2023 dans un lieu provisoire. La possibilité d'accueil était de 3 enfants chacune pour nos deux assistantes maternelles et un agrément supplémentaire a été accordé. Malgré cela, la possibilité d'accueil est encore insuffisante, un nouveau local est donc en cours de réhabilitation. L'achèvement est prévu en début d'automne 2025 afin d'accueillir nos bambins dans d'excellentes conditions. J'encourage vivement les futurs parents à prendre contact, s'ils le désirent, avec la MAM, pour réserver une place. Nous avons aussi une offre d'assistantes maternelles à domicile à votre disposition. Ces jeunes enfants peuvent ensuite être accueillis dans notre école avec une équipe pédagogique très compétente et dont l'effectif est stable et constant : une quarantaine d'élèves pour deux classes, complétée par la garderie gratuite matin et soir et la cantine.

L'ensemble des travaux d'aménagements du Bourg a débuté cet automne par l'acquisition d'un terrain vague attenant à l'école pour l'aménagement d'un parking et permettre une voie de circulation plus sécurisée. Ce quartier sera embelli par beaucoup de verdissement. Concernant le Coudert, la démolition de la pagode est en cours. Cet aménagement du Coudert va demander de la compréhension aux riverains et autres usagers quant aux désagréments qu'il va procurer dans un premier temps, mais qui laissera vite la place à un bel espace paysager aménagé pour le bien et la sécurité de tous, tout en conservant des espaces de stationnement. L'enfouissement des réseaux aériens va se poursuivre, l'éclairage public sera adapté et moins énergivore. Les containers papiers et plastiques seront dispatchés à différents endroits dans le Bourg pour plus de facilité d'accès et les écopoints de verre vont être délocalisés à Margoël aux fins de sécurité (risque de bris de verres) et d'accessibilité à toute heure sans nuisances sonores. Une petite halle de 40m² sera édifiée pour servir d'abribus et d'endroit de convivialité pour tout un chacun et notamment les associations. Un cheminement sécurisant l'accès à la salle multi-activités sera mis en place depuis le Bourg. Les abords de la salle seront aménagés avec l'installation de jeux pour enfants. Aujourd'hui le planning est tenu et l'achèvement est prévu pour l'été 2025.

Les travaux routiers 2024 budgétés ont été réalisés (Tanaüs, routes de Margoël et Besse). Il est d'ores et déjà prévu de reprendre notamment Les Terrasses cette année. L'entreprise Pinel ne tenant plus à faire le déneigement, celui-ci a été, après réalisation des circuits par la commission des travaux, attribué à deux entreprises communales : Cresci Alexandre et Vérot Fabien. Vous avez déjà constaté, je pense, que leurs premières tournées vous ont donné entière satisfaction.

Je tiens à remercier l'ensemble du personnel de la Mairie, le Conseil Municipal, nos artisans, nos commerçants, nos agriculteurs pour leur investissement, mais aussi l'ensemble des associations communales pour le travail qui a été effectué tout au long de l'année 2024 et qui a permis à Saint Pierre du Champ de nous offrir de nombreux divertissements et ce dynamisme qui nous caractérise si bien.

J'invite chaleureusement tous les habitants de notre belle commune à participer à la cérémonie des vœux qui aura lieu le dimanche 26 janvier 2025 à 10h30 à la salle multi-activités de Maisonnettes.

Pour finir, je vous souhaite une nouvelle fois une bonne et heureuse année 2025, qu'elle vous apporte la concrétisation de tous vos projets, joie, bonheur et santé.

D. DANTONY,
Maire.

LA COMMISSION DES TRAVAUX

Comme vous avez pu le constater, les travaux sur la place du Coudert ont bien commencé début décembre. Une interruption du 23 décembre au 10 janvier 2025 a été observée.

À compter du 13 janvier, les travaux d'aménagements de la place ont repris et, dès la fin du mois, toutes les entreprises seront présentes sur le site.

De ce fait, un plan de circulation sera mis en place pour sécuriser les travaux tout en permettant aux riverains d'accéder à leur domicile.

Alain DUPONT, adjoint au maire, chargé des travaux.



ÉTAT CIVIL 2024

NAISSANCES HORS COMMUNE :

Léon HENNEBELLE DE BACKER, le 21 février, de Matthieu et Auriane HENNEBELLE DE BACKER domiciliés 37 Ruelle du Clos à Vermoyal

Wayatt, Gilbert DAUDEL, le 2 mars, de Maxime DAUDEL et Cynthia BAYARD domiciliés 145 Chemin du Rocher à Malivernas

Eva FEUILLET, le 12 avril, de Rémi FEUILLET et Aline DEMEILLIERS domiciliés 224 Route du Cardeur à Montpeyroux

Lyna, Maria, Andréa CRESCI, le 10 juin, de Alexandre CRESCI et Léa RODIER domiciliés 34 Route du Briat à Malivernas

Sacha, Stevens FAVREAU, le 2 juillet, de Kévin et Tiffany FAVREAU domiciliés 3340 Route du Montat à Vermoyal

Nolan TOIHA MINIHADJI, le 4 août, de Ben TOIHA MINIHADJI et Mélanie LOUBAT domiciliés 185 Rue des Bancs à Vermoyal

Noa BARBIN, le 21 septembre, de Simon BARBIN et Julie CHAMPAGNAC domiciliés 186 Route de l'Arzon à Lachaud d'Arsac.

Chaque année, une petite cérémonie conviviale est organisée pour célébrer l'arrivée des bébés.

PACS :

Gaëtan DELABRE et Clémence NOWAK, le 13 juillet, domiciliés 566 Rue de la Roche Bénite à Cheyssac

MARIAGE :

Kévin PROVOST et Aurore COTTIER, le 29 juin, domiciliés 34 Chemin du Four à pain Crespinhac à Solignac sous Roche

DÉCÈS ET TRANSCRIPTIONS DE DÉCÈS :

Louis, Eugène FAUX, le 23 janvier, domicilié 215 Rue des Montoirs à L'Herm

Bernard, Victor DELABRE, le 1^{er} mars, domicilié 19 Place du Coudert au Bourg

Christian, Pierre BOURG, le 27 mars, domicilié 220 Route des Bruyères La Breure à Saint André de Chalencon

Yves, Frédéric AUSSEIL, le 20 mai, domicilié 19 Rue des Dentellières à Nolhac

Jean-Louis JOUSSE, le 10 juillet, domicilié 203 Rue des Montoirs à L'Herm

Hélène, Jeanne, Olga VASSELON, le 22 juillet, domiciliée 1066 Route de Craponne à Montpeyroux

Jacques, François, Yves BARRAT, le 22 juillet, domicilié 20 Rue de la Rosine à Cheyssac

Rose, Louise BEST, Veuve PAGÈS, le 26 septembre, domiciliée 36 Impasse du Porche à L'Herm

Yvette, Janinne RAMOUSSE, Veuve JOUSSE, le 8 décembre, domiciliée 203 Rue des Montoirs à L'Herm

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2025 À SAINT PIERRE DU CHAMP

Le nouveau bureau du comité des fêtes vous présente l'agenda des manifestations 2025 qu'il a pré-établi.
Calendrier établi provisoirement et sous réserves d'erreurs et/ou de modifications ultérieures.

Date	Evènement	Organisateur	Lieu
fin janvier/début février	Nouvel an Chinois	Saint Pierre Energies	à définir
dimanche 9 février 2025	Concours de belote Cochonnailles	Pompiers	Salle des Maisonnettes
samedi 22 février 2025	karaoké/repas	APEL	Salle des Maisonnettes
samedi 8 mars 2025	Bal	Pompiers	Salle des Maisonnettes
samedi 12 avril 2025	Concert Celtique	Le Bistrot d'Isabelle	Salle des Maisonnettes
dimanche 13 avril 2025	Pâques	Comité	Nolhac/site des étoiles
19/20/21 avril 2025	Voyage des Pompiers à Toulouse	Pompiers	Toulouse
19/20/21 avril 2025	Collecte de Ferrailles	APEL	à définir
samedi 24 mai 2025	Marche	APEL	à définir
samedi 21 juin 2025	Fête de la Musique	Le Bistrot d'Isabelle	à définir
dimanche 6 juillet 2025	Vide Grenier	Comité	Le Bourg
vendredi 11 juillet 2025	Marché été	Comité/APEL	Le Bourg
samedi 19 juillet 2025	Concert	Le Bistrot d'Isabelle	Le Bistrot d'Isabelle
dimanche 20 juillet 2025	Fête de Vermoyal	Au banc de Vermoyal	Vermoyal
vendredi 25 juillet 2025	Marché été	Pompiers/ RSP	Le Bourg
dimanche 27 juillet 2025	Fête du Four	Malivernas	Malivernas
dimanche 10 août 2025	Beach Party	Le Bistrot d'Isabelle	Le Bistrot d'Isabelle
samedi 23/dimanche 24 août 2025	Vogue et feux d'artifices	Comité/pompiers/mairie	Le Bourg
courant octobre 2025	Loto	APEL	Salle des Maisonnettes
vendredi 31 octobre 2025	Halloween	Comité	Salle des Maisonnettes
dimanche 2 novembre 2025	Foire aux chèvres	Comité	Le Bourg
dimanche 2 novembre 2025	Repas Cochonnailles	RSP	Salle des Maisonnettes
dimanche 2 novembre 2025	Tripes	Le Bistrot d'Isabelle	Le Bistrot d'Isabelle
samedi 15 novembre 2025	Fête de la Bière	Malivernas	Salle des Maisonnettes
fin novembre/début décembre	Sainte Barbe	Pompiers	à définir
lundi 8 décembre 2025	Fête des Lumières	Malivernas	Malivernas
dimanche 14 décembre 2025	Marché de Noël	Comité	Salle des Maisonnettes

CHANGEMENT DE BUREAU AU COMITÉ DES FÊTES



Le mois de septembre fut un mois de changement pour le comité des fêtes avec le renouvellement total des membres du bureau de l'association. Merci à Lorinne Cheucle, Rachel Barthélémy et Estelle Pianelli d'avoir œuvré pendant plusieurs années afin d'organiser de nombreuses manifestations et bienvenue à Sabrina et Sylvain Vasselon, Marine Brajon, Aline Demeilliers, Rémi Feuillet, Manon Basset et Fleuriane Pinel, les nouvelles têtes de l'association. Le renouvellement du bureau a permis de maintenir la traditionnelle foire aux chèvres et l'organisation du marché de Noël. Ces événements furent des succès avec de nombreux visiteurs et l'implication d'exposants venus en nombre, ainsi que par la présence de l'équipe de l'auberge du Campos, pour un atelier culinaire donné en parallèle du marché de Noël, le 15 décembre dernier. Le comité vous donne rendez-vous prochainement pour la chasse aux œufs de Pâques le 13 avril puis en juillet pour le vide-grenier et les marchés du vendredi soir et bien sûr en août pour la vogue les 23 et 24 août. Le comité des fêtes de St Pierre du Champ remercie tous ses bénévoles et accueille à bras ouverts tous ceux qui souhaitent s'impliquer pour les manifestations. À bientôt !

CLUB DES AMIS DE LA BERGUE

Au fil des mois de cette année 2024, les adhérents du club des amis de la Bergue, ont participé à des activités diverses hors des murs de Saint-Pierre pour faire quelques belles découvertes ou tout simplement bénéficier de rencontres plus festives tout en continuant à "taper le carton" avec plaisir, tous les jeudis après-midi.

Le jeudi 18 janvier, nos rencontres hebdomadaires ont repris lors de l'Assemblée Générale avec le renouvellement de 21 adhésions. Ce fut également l'occasion de partager la traditionnelle galette des rois confectionnée par notre boulanger.

Le jeudi 15 février, un bon moment intergénérationnel nous a été offert par les élèves de l'école avec dégustation des crêpes préparées par leurs soins, au cours d'un petit goûter dans notre local. Pour les agrémenter, le club a apporté l'incontournable Nutella et autres confitures.

Le vendredi 29 mars, à Sanssac l'Eglise, 6 d'entre nous ont participé au concours de belote organisé par la Fédération départementale des Aînés ruraux.

Le dimanche 5 mai, le club organisait son concours de belote à la salle polyvalente. 70 doublettes se sont affrontées dans une ambiance chaleureuse.

Le vendredi 17 mai, la Fédération "Génération Mouvement" organisait la journée du Patrimoine à la Chaise-Dieu. Nous avons découvert les magnifiques tapisseries. L'abbaye nous a aussi livré son histoire racontée par un des moines. Nous étions 9 personnes de Saint-Pierre.

Le vendredi 24 mai, 7 adhérents se sont joints aux amis de l'Emblavez pour une balade dans le Cantal avec visite du musée de l'agriculture de Coltine, ce qui a rappelé de "bons souvenirs" à la plupart d'entre nous. Le voyage s'est poursuivi jusqu'à Saint-Hilaire pour apprécier les vertus des huiles essentielles dans la fabrique où une personne nous a commenté leur élaboration.

Le mardi 25 juin, la Fédération départementale fêtait ses 50 ans d'existence et pour l'occasion un repas à St Germain Laprade a rassemblé tous les adhérents des différents clubs de la Haute-Loire. 6 d'entre nous représentaient le club de Saint-Pierre du Champ.

Le jeudi 5 septembre, après la trêve des vacances d'été, le club des Amis de la Bergue a repris ses activités hebdomadaires.

Quelques jours après, nous avons eu la tristesse de voir partir Rosette, l'une de nos plus fidèles adhérentes.

Le jeudi 7 novembre, Marie-Claire, notre présidente nous a convié à un délicieux repas préparé par Isabelle et au cours duquel Denise Delabre a reçu une belle plante pour marquer ses 80 printemps franchis allègrement au cours de cette année.

Le vendredi 22 novembre, c'est à Vals près-Le-Puy que 10 d'entre nous se sont rendus pour profiter d'un merveilleux spectacle "Arménie".

Le 17 décembre, Noël approche à grands pas, c'est le moment de déguster avec délice, les bûches de différents parfums confectionnées par notre boulanger. Nous avons été accueillis dans notre local par de belles assiettes de gourmandises.

La prochaine Assemblée Générale est fixée au jeudi 23 janvier 2025.

INSTINCT D'ARC

Le club Instinct d'Arc, au nombre de 21 adhérents cette saison, vous adresse ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2025.

Dans l'été, nous nous sommes retrouvés au stade pour partager un moment de convivialité avec pique-nique et tir à l'arc en extérieur, puis remise en état du lieu. Nous n'avons pas pu achever parce qu'il y avait trop de dégâts mais nous espérons finaliser au printemps prochain.

La saison sportive 2024-2025 a très bien commencé, puisque lors des concours en salle à BAS EN BASSET, AUREC SUR LOIRE, LAPTE, TERRENOIRE, nous avons eu une 1^{ère} place, des 2^{ème} places et des 3^{ème} places, nous avons bon espoir pour le championnat départemental qui aura lieu à ESPALY fin janvier et peut-être une sélection pour le championnat régional...

Nous vous rappelons que ce sport est ouvert à tous, des plus jeunes aux moins jeunes et ne demande pas de condition physique particulière.

Nous en profitons également pour rappeler à tous que les licences découvertes seront disponibles à partir du 1^{er} mars, pour un montant de 55€, et valables jusqu'à la fin de la saison.

Les horaires des cours restent inchangés : Le mardi de 18h à 19h30 pour les enfants et de 19h45 à 21h 15 pour les adultes – Le jeudi de 19h00 à 21h00 pour les adultes 2^{ème} année.

Prenez soin de vous Sportivement La présidente

LES AMIS DU FOUR DE MALIVERNAS

Exposants, chineurs et gourmands, ils étaient nombreux, le 28 juillet dernier, à participer à notre fête du four.

Ambiance chaleureuse dans la salle des fêtes, le 16 novembre, pour les amateurs de bonnes bières et de choucroute.

Et le 8 décembre, la neige n'a pas refroidi les convives venus partager le verre de l'amitié et les gourmandises préparées par les bénévoles de l'association et les amateurs de vin chaud.



Merci à tous de faire vivre notre association.

Merci aux bénévoles pour leur implication, que ce soit pour l'entretien de Malivernas, ou pour préparer les manifestations.

Les rendez-vous de 2025 :

- Fête du four le dimanche 27 juillet 2025
- La fête de la bière le samedi 15 novembre 2025
- Et pour finir l'année, partage du verre de l'amitié le lundi 8 décembre 2025

AIES SENS ET VIE : association des pratiques énergétiques de santé et de longévité.

J'ai le plaisir de vous annoncer la mise en ligne du site de l'association « Aies Sens et Vie » ; je vous invite à le visiter dès maintenant : www.energiebienetre.com

Aies Sens et Vie est une association dont le but est de vous donner des outils pour améliorer, maintenir, et augmenter votre santé et votre longévité ; pour cela nous vous proposons divers outils énergétiques : Reiki Usui & Karuna, Reiki selon l'Usui Tématé, Shiatsu, Go-Shin-Taï-So, Qi Gong, ostéopathie chinoise et psycho-énergétique.

Ces outils vous sont proposés sous forme de stages et/ou de séances énergétiques individuelles.

Vous pourrez nous joindre de deux façons :

Par téléphone au : 06/25/02/20/77 Par mail : essencetvie43@yahoo.com

À très bientôt, Votre énergéticien Jean-Louis

ANIMATIONS BIBLIOTHÈQUE 2024

Nous vous rappelons les horaires d'ouverture de la bibliothèque : mardi et vendredi de 9h30 à 12h.



En février, après une visite à la bibliothèque, les élèves de l'école déguisés pour le carnaval ont rendu visite au club des Aînés : ils ont partagé un moment convivial avec des poèmes, des chants et des crêpes.

Au printemps, le réseau des bibliothèques de l'Emblavez a invité Claudine GUILHOT à venir présenter son album : « À la rencontre de Marcel Proust » aux élèves de l'école.



À l'automne, M. ASTIER de la Direction de l'Eau et de l'Assainissement du Puy en Velay (D.E.A) est intervenu à l'école. Il a expliqué aux élèves le parcours de l'eau en démontrant l'importance vitale de cet élément.

UN DÉBUT D'ANNÉE RICHE EN DÉCOUVERTES À L'ÉCOLE



En ce début d'année sur le thème de l'eau, les 32 élèves de l'école ont travaillé sur le petit cycle de l'eau : d'où vient l'eau du robinet de l'école et où va-t-elle ? Pour les grands, ce fut l'occasion d'aller à la rencontre de M. le Maire, pour qu'il nous explique le circuit de l'eau dans notre commune. Puis, ce fut un représentant de la communauté d'agglomération qui est venu nous expliquer plus en détails le fonctionnement global du circuit de l'eau de Saint Pierre. Nous sommes « incollables » maintenant...

En octobre, pour que les grands puissent « Apprendre à Porter Secours », ils sont allés à la caserne des pompiers de St Pierre. Merci aux pompiers bénévoles pour le temps offert pour transmettre leur savoir aux élèves. Les petits en ont aussi profité, mais pour une simple visite qui a mis des étoiles dans de nombreux yeux.



En novembre, les plus petits ont pu, grâce au raconte-tapis prêté par les bénévoles de la bibliothèque communale, raconter l'histoire de « la soupe aux cailloux » aux parents présents. Cette histoire fut naturellement suivie de la confection d'une soupe... aux cailloux évidemment ! Les grands quant à eux ont présenté la course du Vendée Globe et ont préparé une soupe également, mais lyophilisée, comme les skippers ! Puis nous sommes tous passés à table, dégustant nos soupes, accompagnées de pain offert par une bénévole de la bibliothèque et de pain fait maison par un parent ! Merci à tous pour ce beau moment d'échange.

En décembre, le père Noël nous a offert un spectacle à Saint Étienne : « Néréa », mais nous avons préalablement travaillé sur le miel et les abeilles pour ce divertissement : en effet, le spectacle pose le problème du père Noël qui n'a pas assez de miel pour faire son pain d'épices ! Pour cela, un apiculteur est venu nous expliquer son métier et nous avons appris beaucoup de choses. Merci à l'association des abeilles noires de St Pierre !

Notre rentrée de janvier s'est déroulée avec 6 élèves de plus.

Nous étions ravis d'aller à la rencontre de nos nouveaux camarades !

Une bonne année 2025 à nous, à vous tous !



LES VILLAGES AUTREFOIS



Suite à une première parution lors du bulletin municipal de janvier 2024, nous vous proposons une nouvelle photographie de l'ancien plan cadastral, cette fois-ci du village de Villeneuve.

Vous pouvez constater que l'ensemble a bien changé depuis !

Nous ne mettons volontairement pas le plan actuel pour faciliter (ou pas) vos recherches ! Vous pouvez toutefois le trouver en allant sur le site internet www.geoportail.gouv.fr. Pour satisfaire votre curiosité, l'ancien cadastre est consultable aux heures d'ouverture du secrétariat.

DÉCORATIONS POUR LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE



À l'instar de nombreux villages, la magie de Noël s'est installée à Nolhac pour les fêtes de fin d'année.

UN PEU D'HISTOIRE : LE CHÂTEAU D'ARZON

Au confluent des gorges de l'Arzon et de la Chamalières, dans un site sauvage, se dressent les ruines du château d'Arzon, forteresse importante devenue le domaine des ronces et le repaire des oiseaux nocturnes. C'est un des lieux du Velay où souffle encore le vent de l'Histoire. Arzon d'après Sauzet chanoine du Puy viendrait du celtique et signifierait hautes eaux. Des actes des X^e et XI^e siècles et le cartulaire de Chamalières suppose le château existant depuis longtemps. Mais son histoire ne commence réellement qu'en 1060.

Vers la fin du XI^e siècle, trois frères habitent le château d'Arzon : Bertrand, Guillaume et Astorge. Ils usurpent par sacrilège l'église de Saint-Pierre-du-Champ et ses dépendances. L'évêque du Puy obtient avec peine sa restitution, et l'unit au couvent de Chamalières en 1089. Le roi de France possédait le château d'Arzon dès le début du XIII^e siècle, et Philippe Auguste en gratifie l'évêque du Puy. On possède une lettre de Bertrand de Chalencon évêque du Puy, au roi en reconnaissance en 1212.

Les bulles du pape Alexandre III en 1164 et Clément IV en 1267 attestent les privilèges de l'église du Velay, et en énumérant la juridiction de l'évêque du Puy, elles mentionnent le château d'Arzon. Les hommes de Vorey étaient chargés de faire le guet au château d'Arzon et maintenir l'ordre dans ces temps troublés. En 1389 ces hommes de Vorey veulent faire une transaction avec le procureur de l'évêque, moyennant la somme de sept livres ils seraient déchargés du guet. L'évêque n'accepta pas et il s'en suivit un très long procès. Outre la main forte des paysans de la contrée la forteresse d'Arzon avait une milice permanente avec un officier à sa tête, payés par l'évêque. L'évêque entretenait cette forteresse et y faisait quelques rares séjours.

Le château était défendu par des murs d'enceinte à double rangs, des fossés, des meurtrières, des machines à engins. Les armes étaient la pique, la lance et l'arbalète. En 1343 les Anglais envahissent la France les armes du château étant en mauvais état, un habile ouvrier vint les réparer pendant huit jours. La guerre n'était pas la

principale occupation de la milice fédérale d'Arzon. Les écrits du temps nous montrent ces soldats surveillant les récoltes et les moissons, protégeant les voyageurs et les pèlerins, purgeant le pays des voleurs et des gens sans aveu, maintenant le bon ordre dans les cérémonies religieuses, réprimant les abus qui pouvaient se glisser dans les assemblées populaires causées par les fêtes des Saints patrons et titulaires des églises.

Rien que dans les paroisses avoisinant Arzon, Vorey voyait son église se remplir de foules considérables la veille et le jour des deux Saintes Croix, de Sainte Catherine, Saint Symphorien, Saint Saturnin, Saints Innocents, etc... Saint-Pierre-Du Champ était célèbre au XIII^e siècle par la pompe déployée, la solennité le jour de la fête du Corps du Christ. Sainte Catherine était fêtée aussi dans une chapelle au Chambon près de Vorey.

Il y avait à Arzon un tribunal criminel appelé Assises qui siégeait deux fois par an aux fêtes de la Sainte Croix. Ce tribunal se composait d'un juge nommé par l'évêque du Puy, du juge ordinaire du lieu, d'un assesseur, d'un greffier et d'un sergent. Il y avait aussi une judicature civile. La juridiction de ces tribunaux s'étendait sur tout le mandement d'Arzon qui comprenait les bourgs et villages d'*Arsac, Sassac, Noailac, Arzon, Bessas, Montpeyros, Le Meysonis, Vermoyal, La Menzia, Cheyssac, Costaret, Créneyrades, Vacheresso, Eyravazet, Vourey, Drix, La Garnasso, Eyravas, La Bos, Saint Just Uveyres, Taillac, Chancelade, Los Bodos, Jannet, Cussounac, Sereys, Saint Julien d'Ansa, Les Commandes, Freysses, Doliou, Dourat, Chanvers, Les Quartz de Soumecoutre, La Freytisse*. Saint-Pierre-du-Champ n'est pas nommé on a vu qu'il avait été donné par l'évêque à Chamalières. Il y avait en outre les péages des ponts de Chomelix et de Pontempeyrat.

En 1360, une guerre oppose les seigneurs de Chalencou possesseurs de Chomelix le bas et la famille d'Alègre dont dépend Chomelix le haut, Arzon en a vraisemblablement souffert. Le vicomte de Polignac en guerre contre l'évêque du Puy avait détruit les châteaux de Chomelix le haut et de Chomelix le bas.

En 1377, Arzon ne compte plus que 10 feux. On trouve une église à Arzon élevée à Saint Julien de Brioude. Assiégé pendant la guerre de cent ans, le château fit l'objet de nombreuses réparations entre 1383 et 1385. En 1585, le baron de Saint Vidal établit un impôt sur les manants et les habitants d'Arzon.

Arzon vit la fin de ses jours glorieux dès le début du XVII^e siècle. Les juges, greffiers se transportèrent dans les localités voisines. En 1639 monseigneur de Maupas du Tour, évêque du Puy aliéna le château d'Arzon et ses dépendances pour la somme de 13.000 livres en faveur de Jacques Pradier, seigneur d'Agrain qui en sera propriétaire jusqu'en 1679. Arzon vécut alors dans la misère. En 1725 le curé d'Arzon ne pouvant plus vivre à Arzon sans ressources, faisait le vicaire dans les paroisses voisines. En 1755, la dépopulation et la misère font perdre à Arzon son titre de chef-lieu de mandement, et les charges municipales sont rejetées sur Iravas. Depuis longtemps le château n'était plus habité ni habitable. Et Dominique Garde des Fauchers écrivait en 1777 qu'il n'en restait que des mesures. Depuis le village et le château n'ont plus d'histoire. Les dernières maisons ont été abandonnées après l'incendie d'août 1974.

André MARTIN.

ANNUAIRE DE LA COMMUNE

Mairie : 04 71 03 44 54

Mail : mairie@saintpierreduchamp43.fr

Site internet : www.saintpierreduchamp43.fr

Horaires d'ouverture : Les lundis, mardis et vendredis de 9 h à 12 heures.

Les samedis : sur rendez-vous (Permanence des élus)

Bibliothèque :

Horaires d'ouverture : les mardis et vendredis de 9h30 à 12 h

Agence postale communale : 04 71 03 49 77

Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi de 9h à 11h30

Les samedis des semaines paires aux mêmes horaires

Salles de Maisonnettes : Pour toutes questions ou réservations veuillez contacter Mme Marie-Thérèse

GALLIEN au 04/71/03/70/69 ou 06/37/43/05/77

Bulletin municipal : Mail : mairie@saintpierreduchamp43.fr pour la transmission d'articles et de photos

Le présent Bulletin Municipal a été conçu par une commission composée de : M. le Maire DANTONY Didier, Mmes CHAMPAGNAC Muriel, DELABRE Denise, GALLIEN Claire, LE BOZEC Sylvie et M. HOURTE Alain, MARTIN André.

Mise en page et impression : Sandrine COLLY.

La Commission fait appel aux responsables d'associations et aux particuliers pour la transmission d'articles et de photos.